



**VOUS AVEZ UN OU DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ?  
PENSEZ AUX CESU 0 - 6 ANS POUR PAYER VOS FRAIS  
DE GARDE !**



## Comment ça marche ?

**Votre enfant a entre 0 et 6 ans,  
l'État vous aide à financer vos frais de garde !**

Votre enfant est gardé en crèche,  
halte-garderie, accueil péri-scolaire,  
par un assistant maternel, etc.



L'État vous verse une aide financière  
pour la garde de vos enfants sous  
forme de CESU 0 - 6 ans



Vous réglez une partie de vos frais  
de garde grâce aux CESU 0 - 6 ans



### Bon à savoir

Les CESU 0-6 ans existent aussi sous forme dématérialisée.  
Ainsi pour régler vos intervenants, vous n'aurez qu'à effectuer  
un simple virement en ligne !



Vérifiez votre éligibilité sur :

[www.fonction-publique.gouv.fr/simulateur-ASI](http://www.fonction-publique.gouv.fr/simulateur-ASI)

Bénéficiez des CESU 0-6 sur : [www.cesu-fonctionpublique.fr/](http://www.cesu-fonctionpublique.fr/)

Informations au : 01 74 31 91 06